L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 JANVIER 1857.

Imprimé et publié par
E. L. WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES:
E. WEISSE, N. DUFOUR,
DUVERGER, S. HARBY.
[illegible] entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 14 JANVIER.

Abonnés à la semaine.
Les [illegible] de L'ABEILLE sont autorisés [illegible] des abonnemens à la semaine [illegible] de 25 cents pour les [illegible] aux porteurs.

[illegible] de ce jour.

[illegible]

QUESTION DES SUCRES.

[illegible]

[illegible] de Californie

[illegible]

compagnie de San Francisco, est occupé en ce moment à canaliser une vaste étendue de terrains, qui embrasse près de trente-cinq mille acres. Une autre compagnie s'est également formée à Stockton pour établir la culture du riz sur des terres couvertes d'eau, situées à peu de distance de cette ville.

—Le *Trinity Journal* fournit des renseignements intéressants sur le développement des affaires commerciales et l'augmentation notable de la population à Weaverville et dans tout le comté de Trinity. En 1850, quelques mules suffisaient au transport des approvisionnements dans cette localité; mais aujourd'hui des centaines de mules y sont employées.

A Weaverville, il y a cinquante-trois maisons de commerce, faisant en moyenne $1200 d'affaires chacune par mois, soit ensemble pour l'année 780 mille piastres. Dans le comté, hors de Weaverville, il y a soixante-quinze postes de commerce ou maisons marchandes, dont la moyenne des affaires est de $500 par mois, soit pour l'année 450 mille piastres. Et tout ce commerce se fait à dos de mule, sans route charretière pour aller à Shasta et à la vallée de Sacramento, et à peine avec un pont ou autre facilité de communication pour aller à Weaverville ou en revenir!

—M. Gautier, consul de France, successeur de M. Dillon, est arrivé avec sa famille par le steamer *Sonora*.

—Les Français résidant à San Francisco ont offert à M. Dillon, ex-consul français dans cette dernière ville, un banquet d'adieu. Cent cinquante Américains étaient invités. La réunion a été pleine d'entrain et a été marquée par un échange de sentiments bienveillants.

NICARAGUA ET COSTA-RICA.

Les journaux de Panama renferment quelques nouvelles du Nicaragua. Une lettre datée du 1er décembre annonce qu'à cette date une église de Granada dans laquelle se trouvaient 200 Américains n'avait pas encore été prise. On s'attendait à une résistance désespérée.

Les dernières nouvelles de Rivas sont du 5 décembre. Walker était arrivé avec 400 hommes à San Jorge, village situé à une lieue de Rivas, et se disposait à attaquer la division du général Canas. Celui-ci avait 600 hommes sous ses ordres. Walker allait incessamment à bord d'un des steamers du lac, de Virgin Bay à Ometepe et à Granada. S'il faut en croire les journaux de Panama, qui, on le sait, lui sont hostiles, les forces du dictateur se réduiraient à 160 hommes formant la garnison de Virgin Bay, 40 placés dans un hôtel près de San Juan, 150 à bord des steamers et 50 préposés à la garde des blessés et des malades à Ometepe. Des hommes formant l'équipage du navire *Once de Abril*, quarante huit seulement sont arrivés à San Juan. Cinq ont succombé à leurs blessures et trente ont été envoyés comme prisonniers de guerre à Virgin Bay. Le *San Jose*, qui avait un équipage de trente trois hommes, en a perdu dix-huit.

Selon les journaux de Panama, toutes les espérances de Walker seraient anéanties. Les débris de sa petite armée, en proie aux maladies, auraient en outre à lutter contre la disette.

Panama.

Nos journaux de Panama vont jusqu'au 3 courant.

Le président de la Nouvelle Grenade a donné l'exequatur à M. Amos B. Corwin, consul des Etats-Unis à Panama. L'honorable Isaac E. Morse, commissaire spécial des Etats-Unis à Bogota, se trouvait aux dernières dates à Panama. M. Morse est chargé de régler, de concert avec M. Bowlin, ministre des Etats-Unis, notre différend avec le gouvernement néo-grenadin pour le massacre des Américains à Panama.

Amérique du Sud.

Nous recevons par la voie de Panama des avis de Valparaiso jusqu'au 30 novembre, de Callao jusqu'au 11 décembre et de Paita jusqu'au 16.

Les nouvelles du Chili n'offrent pas grand intérêt: le chemin de fer de Valparaiso et de Santiago doit être ouvert prochainement jusqu'à Limache.

Une tentative d'insurrection a eu lieu à Potosi le 6 novembre: le colonel Ramos Castro, chef du mouvement, a été arrêté.

La fièvre jaune sévit dans les villes situées au nord de La Paz.

Au Pérou, le général Vivanco, chef du parti révolutionnaire, semble gagner du terrain.

HAVANE.—Nos dernières dates de la Havane sont du 9 courant. Rien de nouveau. Nous trouvons dans les journaux quelques avis du Mexique. Une violente tempête a éclaté à Vera-Cruz le 20 décembre. Le steamer mexicain Iturbide a été jeté sur les récifs à une petite distance du port, et s'est complètement perdu. Sur 89 personnes qui se trouvaient à bord, 17 seulement se sont sauvées. Les autres navires qui se sont perdus sont: le brick *Renal*, de Gênes, le brick *Clarita*, de Liverpool, la barque française *Fortune*, allant du Havre à Tampico; le brick américain *Nen plus*, d'Alvarado (avec un chargement de bois) et enfin la frégate de guerre mexicaine *Guadalupe*.

MEXIQUE.

M. Da Costa a eu l'obligeance de nous envoyer des journaux de Veracruz jusqu'au 30 décembre.

Le Mexique est toujours agité par les factions. La garde nationale a battu à Oajaca les rebelles commandés par Patron, Navarra et quelques autres chefs. Les insurgés étaient également à l'œuvre à San Luis Potosi, mais le général Parrodi marchait contre eux à la tête de 800 hommes. Le village de Tetecbitlan a été attaqué et beaucoup de maisons ont été saccagées par une bande de brigands décorés du nom de "Défenseurs de la Religion." M. Lerdo, ministre des finances, a envoyé sa démission au président à cause du mauvais état de sa santé. Les habitans de Veracruz et de plusieurs autres villes ont tenu des assemblées pour le prier de revenir sur sa détermination. M. Lerdo est l'auteur de la célèbre loi relative aux biens du clergé.

TEXAS.—Le steamer *Louisiana* nous a apporté hier des journaux du Texas jusqu'au 11 courant. Le *Daniel Webster* est arrivé le 9 à Indianola et a été jeté à la côte, pendant la nuit, au milieu d'une violente bourrasque.

Les élections municipales de Houston ont eu lieu le 5 du courant. M. C. Ennis a été élu maire.

Il se fait à Galveston de grandes améliorations: on pense que d'ici à dix ans la ville renfermera 75,000 habitants.

M. Bateman a été tué à Helena, comté de Karnes, par un jeune homme nommé Garner. Ce dernier, âgé seulement de dix-huit ans, frappait un enfant; Bateman, présent par hasard, intervint et l'engagea à cesser ses brutalités; Garner se retira, s'arma de son fusil, et revenant à l'endroit où il avait laissé Bateman, lui envoya une balle dans le cœur! Puis il se rendit chez lui avec le plus grand sang-froid, rechargea son fusil et se mit au lit. Il fut arrêté pendant la nuit. Ces actes horribles deviennent de plus en plus fréquents au Texas. Quand donc l'autorité sera-t-elle assez forte pour mettre un terme à ce débordement de crimes?

STEAMER CALHOUN.

Les journaux de la Havane—on le verra plus loin—nous ont appris qu'un violent ouragan avait éclaté sur les côtes du Mexique, et signalent de nombreux sinistres. M. Da Costa, payeur du steamer *Calhoun*, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans et fait le rapport suivant: Le *Calhoun* partit de la Nlle-Orléans le 16 décembre pour Vera-Cruz. Le 20, à 6 heures du matin, il fut assailli, à quarante milles de Vera-Cruz, par une bourrasque du nord-ouest qui l'empêcha d'entrer dans le port. Les vagues emportèrent le salon et entraînèrent à la mer le second pilote, le maître d'hôtel et le *bar keeper*. Plusieurs des passagers d'entrepont furent blessés, et l'un d'eux, rendu fou par la peur, se fit sauter la cervelle. Le steamer put gagner le port de Vera Cruz le 23 au matin, y opéra son déchargement, et le 25 entra dans la rivière Alvarado pour se faire réparer. Il devait y rester deux semaines au moins.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs,

Il a paru hier dans le *Courrier* un communiqué dont je ne connais pas le signataire, et dont l'intention, que je veux croire bonne, m'échappe néanmoins après les éclaircissements déjà donnés. On demande à l'[illegible] de la *Tombola* dont le siège est à la *Librairie Nouvelle*, des explications que j'aurais cru inutiles.

Rien de plus aisé que de les fournir.

La maison et le terrain sur lequel elle est bâtie ne forment évidemment qu'un seul et même lot.

Cette propriété, quelles que soient les hypothèques dont elle puisse être présentement grevée,—sera livrée aux gagnants libre de toutes charges et hypothèques.

Enfin, [illegible] difficultés que je ne prévois pas, s'opposeraient à ce que ces conditions fussent remplies à la [illegible]—je serai prêt à compter en [illegible] la somme à laquelle elle est estimée, [illegible]

Agréez, messieurs, &c. TACON.

(*Communiqué.*)

Hier [illegible] nous avons assisté à un bal costumé [illegible] Toutes les mères à l'envie avaient fait [illegible] pour embellir le plus leurs enfants. [illegible] de jouir d'un coup-d'œil plus ravissant. Parmi toutes ces petites merveilles nous [illegible] Le fils de Mme A. H. Clinton portait d'un air tout martial un uniforme de garde française qui aurait pu servir de modèle à nos *Continental Guards*, par son exactitude historique. Sa sœur, malgré le grand nombre de costumes de folie qu'il y avait dans les salons de Mme V......, se faisait remarquer par sa gracieuse personnalité.

Mlle John Watt portait un costume de Vivandière semblable à celui qu'on a pu admirer dans l'*Etoile du Nord*. Les deux filles de M. le consul de Russie portaient, l'une un joli costume grec, l'autre une élégante Sévillane.

Mais les deux merveilles du bal étaient un délicieux petit marquis en velours bleu ciel, porté par un amour d'enfant de 6 ans, celui de Mme Wright. Rien de plus espiègle, de plus coquet que ce petit blondin [illegible] à la cour du roi Louis XV. Et enfin une bergère d'une richesse irréprochable, toute charmante d'applications algériennes en or [illegible] d'arceaux en pierreries, et portée par l'aînée des filles de Mme Ledoux.

On devine que tous ces costumes sortent des ateliers de Mme Groux, 112 rue Conti: c'est dire qu'ils étaient parfaits de style et de goût. * * *

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Cincinnati, 12 janvier.—La farine est calme à $5. 25 @5. 50 le baril. Le sucre se vend à 10⅞ cts.

New-York, 12 janvier—Le marché s'est fermé aujourd'hui avec une tendance à la hausse; les marques de l'extra valent $6. 25@6. 50 et celles du Sud $7@7. 25. Une amélioration s'est également manifestée dans les cours du blé; le maïs mêlé se vend 73 cts et le blanc 74 cts. Le porc vaut 20. 25 et le bœuf est actif à $15. Le whisky se vend à 28¼ cts; la graisse est peu recherchée à 12¾.

New-York, 13 janvier—La farine reste ferme, mais avec peu de demandes. Le blé blanc est coté $1. 70 et le rouge à 1. 63—1. 61. Le porc est actif à 20. 37; le maïs est ferme et la graisse languissante à 12¾. Change sur Londres 8¼@9 cts.

Cincinnati, 13 janvier—Les cours de la farine sont 5. 30, et ceux du Wisky 24@24½ cts. Les provisions sont calmes.

Vicksburg, 13—Le Natchez est passé ici à 1 heure, et l'Eclipse, le Yazoo Belle et le Jas Montgomery à 6 heures ce soir.

Le fleuve charrie beaucoup de glace à cent milles au-dessus de cette place.

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir.—Au Théâtre de la Gaîté, bénéfice de Mme W. H. Crisp. Le spectacle se compose de London Assurance, comédie de M. Boursicault, et de Little Jockey, comédie.

—Au Théâtre St Charles, troisième représentation de The Invisible Prince, vaudeville; the Phantom, drame; Nix the cabman, vaudeville.

Conseil de Ville.—Le Conseil de ville s'est réuni hier soir, mais la séance n'a pas été importante.

Le rapport de la Banque des Citoyens a été lu. Il reste une somme de $31,041 35 au crédit de la ville.

Le Conseil des Aldermen a accordé un congé de deux mois à M. Planchard, sergent d'armes.

La prochaine séance aura lieu le 17 du courant.

Décrets de la Cour Suprême.—Nous publions plus bas les décrets que la Cour Suprême a rendus lundi dernier, 12 janvier:

Joseph Dumas contre Daniel Fairex, app. Appel de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Le décret est maintenu.

J. W. Balkum et autres contre Jacob Walker app. Appel de la Troisième Cour de District de la paroisse Rapides.—Alex Balkum mourut, dans le comté Henry, Ala., en décembre 1843 et laissa un testament dont la Cour reconnut la validité et qui renfermait une clause dans laquelle il léguait à son fils, John Balkum, le nègre Ben et un morceau de terre; le légataire devait en avoir l'usufruit, mais s'il contractait des dettes ou en avait déjà contracté, si les biens devaient répondre de ces dettes, la Cour devait se charger de percevoir les revenus annuels et de les lui remettre. A la mort de John Balkum la terre et l'esclave revenaient à ses héritiers. Balkum mourut en janvier ou février 1854 et laissa cinq enfans (les demandeurs). Il était atteint d'aliénation mentale et menait une vie errante. Il avait vendu Ben à John Grimes, du comté Pike, Ala. Le défendeur n'a prouvé, comme il aurait dû le faire, ni l'époque ni les conditions de la vente. Il n'appert pas non plus que l'acheteur ait pris possession de l'esclave, car il est prouvé que John Balkum avait loué Ben à un homme Chitty, et qu'après la mort de Balkum, l'esclave était chez le fils du défunt, que Grimes, aide de son gendre, Ashley Johnson, et d'un autre homme, armés de fusils à deux coups vint enlever Ben, le fit passer en Louisiane et le vendit mille cinquante piastres comptant au défendeur, habitant de la paroisse Rapides.—Le défendeur maintient que les fils de John Balkum ne pouvaient hériter qu'autant que la terre et l'esclave eussent été, en vertu des conditions mentionnées dans le testament, sous la protection du tribunal. John Balkum, dit la cour, était gardien de ces biens et quant à la clause qui le fait tel, il faut en décider la légalité, non pas d'après nos lois, mais d'après celles de l'Alabama où le testateur a vécu et est mort, ou son testament a été fait et où la propriété est située. V. C. Code de la Lue, Art 10; Harper vs Stanborough, 2d An Rep of Lua, p. 377. Les fils Balkum ont hérité directement de leur grand père et ne sont pas liés par la vente faite par leur père à Grimes. En vertu de notre Code Civil, (Art 3416, part 1) le défendeur est tenu de payer le loyer de l'esclave depuis le jour où celui ci a été réclamé.—Le décret de la Troisième Cour est maintenu.

S W Oakey contre David Akin, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Le décret est maintenu.

Hugh Lackey contre Clayton Tiffin, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Le décret est maintenu.

Keys, Malley & Co et autres, contre J R Riley et autres, propriétaires du bateau à vapeur Jack Keys; John Hyde & Co et autres, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Le décret est maintenu.

Moses Eastman contre la ville de la Nlle Orleans, app. Appel de la Sixième Cour de District.—Le tribunal renverse le décret de la Cour inférieure, donne gain de cause à la ville et condamne le demandeur à acquitter les frais dans les deux Cours.

Jacob F. Wilde, app, contre la ville de la Nouvelle Orleans. Appel de la Sixième Cour de District de la Nlle-Orleans.—Le décret est renversé, la ville est condamnée à payer au demandeur dix piastres de dommages et les frais dans les deux Cours.

Shaw & Zeitze contre Andrew Knox, Geo. M. Pinckard & Co et autres, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orleans.—Le tribunal refuse la nouvelle audition de cause.

Mme P McCormick contre Robert Conway, app. Appel de la Sixième Cour de District.—Le décret est renversé.

W H Hogan, app, contre Geo W Carras et les propriétaires du bateau à vapeur P G Watas. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans.—Le décret est maintenu.

Succession d'Ann Waters, veuve Zacharie; J W Zacharie et Richard Relf, exec. test, contre Theodore Shields, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orleans.—Le décret est maintenu et l'opposition est mise hors de Cour.

Les Réverbères.—Le contrôleur a adjugé hier aux personnes suivantes le marché pour les réverbères de la ville:

1er District, à	P. Willman,	à $19 55	le réverbère
2me do	P. Willman,	20 40	do.
3me do	P. Willman,	19 45	do.
4me do	L. Moreau,	20 00	do.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Joseph West. Verdict: inflammation des poumons. West avait 38 ans on croit qu'il était anglais.

Une autre enquête a été commencée, à l'Hôpital de Charité, sur le cadavre de N. C. Henry qui fut blessé, le 3 janvier, dans la rue Gallatin.

On a fait appeler le coroner, hier soir, pour tenir une enquête sur le corps d'un matelot qui est tombé d'un navire par accident et s'est tué. Nous n'avons pas pu apprendre le nom du défunt.

Blessé.—Joseph B. Finney a reçu, lundi soir, deux coups de couteau, l'un au côté et l'autre au bras gauche. Le coupable est T. F. Sheridan, employé d'une des presses à coton. Finney paraît la source chez Sheridan, encoignure Constance et Richard, ce dernier se prit de querelle avec sa femme, Finney ayant voulu les réconcilier, le mari s'élança sur lui et lui porta les deux coups de couteau. Les blessures sont graves. Le sergent Deylen a arrêté Sheridan après lui avoir arraché l'arme des mains.

Première Cour de District.—Andrew Weaver et Martin Powers ont été jugés hier et déclarés coupables, le premier d'assaut et batterie et le second d'assaut à main armée. Le jury les a recommandés à la clémence de la Cour.

Thomas Moore s'est reconnu coupable d'être entré de force dans une maison. Le tribunal n'a pas encore prononcé la sentence.

Barney Coyle, accusé de vol, s'est déclaré innocent.—En prison, en attendant le jugement.

L'Avocat du District a demandé et obtenu la mise en liberté de plusieurs personnes accusées les unes de voies de fait et les autres de port d'armes.

Wm H. Garland ancien trésorier de la ville, accusé de détournement de fonds, sera jugé ce matin.

Cours des Recorders.—Pauline Paltron a été envoyée hier, par le recorder intérimaire Holland, pour six mois à la maison de travail.

Louis Lechrecker est accusé d'avoir insulté M. Aime et d'avoir menacé d'un poignard, dans son magasin, rue Vieille Levée.—En prison, en attendant l'interrogatoire.

Wm Somerville, accusé d'avoir assassiné Henry London, Lorenzo Dumser et George Hedrich, d'avoir battu Grégoire Fritz ont fourni du cautionnement pour répondre de leur comparution.

James Mann et Henry Johnson ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende pour s'être battus dans la rue Gallatin.

J. T. Sheridan, accusé d'avoir poignardé et grièvement blessé J. B. Finney est en prison, le recorder Stith n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Patrick Flynn et Samuel Thompson sont accusés d'être suspects et dangereux.—Cautionnement de mille piastres chacun; instruction fixée au 15 du courant.

L'interrogatoire de John Hancock Baxter, accusé d'être faux monnayeur, est renvoyé au 16 du courant; celui de Denis Donovan, accusé de meurtre, a lieu ce matin.

Le recorder a ordonné la mise en liberté de Mme Jansenn accusée de délit. Le plaignant ne s'est pas présenté en Cour.

B. Semilien est accusé, devant le recorder Bouligny, de port d'armes et d'avoir poursuivi C. Hickey dans les rues.—John Connor, accusé d'être suspect, B. Moore, d'avoir brisé une carafe sur la tête de John Dogherty, Fred. Duckhauser, d'avoir assommé sa femme, ont comparu devant le même magistrat qui a renvoyé l'instruction.

Le recorder Solomon a fait écrouer Joséphine Heck qu'un affidavit accuse d'avoir volé à B.R. Johnson un billet de vingt piastres et une chaîne en or.

NOUVEAU JOURNAL.—Un nouveau journal quotidien, l'*Union*, doit paraître incessamment. Les actionnaires se sont réunis en assemblée, lundi dernier, sous la présidence de M. De Fériet, pour constituer définitivement la société. MM. P. E. Bonford, J. A. Braud, A. Delpit, P. Queyrouze et le Dr Ch. Turpin ont été élus membres de la direction, et M. A. Malespine gérant.

Nouvelles du territoire de Washington.—Défaite des Indiens.

Par un arrivage de Teekalet, Détroit de Puget, il a été reçu à San Francisco des nouvelles intéressantes du territoire de Washington.

Depuis quelque temps, un corps considérable d'Indiens commettait des déprédations dans le Détroit. Dans la nuit du 19 novembre ils étaient arrivés à Teekalet, montant quatre canots de guerre, au nombre de 70 hommes avec leurs femmes et leurs enfants. Le 20, le vapeur des Etats-Unis *Massachusetts* se mit à leur poursuite. Plusieurs messagers furent envoyés auprès des chefs indiens afin de les engager à se rendre à bord. Mais ils furent reçus avec des menaces, et les Indiens saisirent même un instant la barque qui contenait les officiers. Ils refusèrent en conséquence de se rendre à bord et firent répondre au commandant qu'ils étaient prêts pour le combat. Ils entourèrent alors les chaloupes et se mirent à danser la danse de guerre en brandissant leurs lances et leurs casse-têtes. Une seconde expédition, plus forte que la première, fut envoyée en parlementaire, et eut la même réception.

La nuit approchant, le capitaine Swartout renvoya au lendemain les mesures coercitives, et il transporta ses hommes à bord du steamer *Traveler*, avec l'ordre au lieutenant Forrest d'empêcher le débarquement des Indiens pendant la nuit. Le lendemain, le lieutenant Simms se rendit à bord du *Traveler* y prit 29 marins et des officiers, puis montant une chaloupe armée d'un obusier, se rendit auprès des Indiens en les prévenant qu'ils aient à s'en retourner dans leurs canots, ou qu'il s'emparerait d'eux. Ils ne donnèrent que des réponses évasives, puis ils se rendirent à leur campement. Ils dansèrent de nouveau la danse des combats, saisirent leurs armes et se retirèrent dans le bois situé derrière leur camp.

A ce moment, les lieutenants Simms et Forrest partirent pour les bois avec 22 hommes dans le but de prendre les Indiens de flanc du côté opposé à la place du débarquement. Mais éprouvant des difficultés à gravir les talus, M. Fendal, secrétaire du capitaine, leur nettoya le chemin à l'aide d'une décharge à mitraille. Les navires commencèrent alors le feu, envoyant aux Indiens des projectiles de toute nature, mais surtout de boites à mitraille. Le combat ne fut pas de longue durée; les soldats mirent le feu aux habitations et détruisirent les propriétés indiennes, évaluées à 7,000 dollars, ainsi que leurs canots. Dans cette affaire, ils n'ont eu à regretter que la perte d'un seul homme et d'un blessé.

Le soir du même jour, les soldats débarquèrent de nouveau sous la conduite de l'ingénieur Bind et du maître Moore, et furent attaqués une seconde fois par les Indiens; mais ceux-ci furent déroutés et poursuivis dans les bois. Dans ces rencontres, les Indiens ont perdu 27 des leurs, laissés sur le champ de bataille, et 21 blessés, parmi lesquels se trouve un chef. Le 24, les survivants se rendirent à bord du *Massachusetts*, et après avoir fait leur soumission, ils furent conduits le soir même dans les possessions anglaises, leur pays natal.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

RIXE ENTRE NÈGRES.—Il résulte d'une déclaration au lit de mort, faite pardevant André Meynier, juge de paix, que dans une rixe qui a eu lieu dimanche dernier, à la Prairie Gros Chevreuil, entre un nègre de Mme Michel Mayer et un autre appartenant à M. J. B. Déjean père, le premier a donné deux coups de couteaux au dernier, l'un en pleine poitrine et l'autre au cou. Ces deux blessures sont mortelles.

Le temps et l'examen de l'affaire nous feront connaître la vérité.

INCENDIE.—Mardi de la semaine dernière, la maison de résidence de M. François Dupré fils située à Plaisance, a été consumée par le feu. On ne peut s'expliquer comment le feu y a pris.

LAMENTABLE ACCIDENT. — La dépêche suivante, datée de Washington, 4 janvier, a été publiée dans les journaux de New-York:

Hier soir, au moment où se préparant à se retirer dans sa chambre à coucher, madame Daniels, épouse du juge Daniels de la Cour Suprême, ne prit pas garde à un bougie posée sur le plancher, et dont la flamme mit le feu à ses vêtements.

Elle eut la fatale idée de s'élancer hors de son appartement. La combustion, activée par sa course, eut porté des atteintes fatales avant qu'on pût secourir efficacement la victime, qui en est morte huit heures après.

Madame Daniels était âgée de 35 ans. Elle laisse deux enfants, dont l'un de six mois. Elle sera regrettée de ses nombreux amis, et tous ceux qui connaissent le juge Daniels prendront une grande part à son deuil.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans l'*Emancipation* de Bruxelles: Un détaillant de cette ville a fait placarder devant sa vitrine cette singulière annonce: "Commerce à reprendre pour cause de liquidation et de misère."

—Les plus grandes marées de 1857 seront celles des 26 février, 27 mars, 25 avril, 5 septembre, 5 octobre et 20 novembre.

Il y aura deux éclipses de soleil, l'une totale, le 25 mars, l'autre partielle, le 18 septembre. Elles seront invisibles à Paris, et visibles, la première, dans l'Australie méridionale, les îles de la Société, le grand Océan et le Mexique; la seconde, dans le sud de l'Asie, Bagdad, dans l'Indoustan, à Siam, à Bornéo et dans le nord de l'Australie.

—Le *Times* dit que, lors du recensement fait en 1851, on a trouvé que la population de l'Angleterre, du royaume de Galles, de l'Ecosse et des îles des mers britanniques, était de 20,919,531 âmes; celle de l'Irlande de 6,515,794 âmes, formant un total de 27,435,325 hommes, femmes ou enfans.

Sans chercher à obtenir une précision qui n'est pas nécessaire à notre objet, ajoute le journal anglais, nous pouvons nous permettre de dire qu'au 1er janvier 1857, on trouvera que, dans les îles Britanniques, la population approche de 30 millions d'âmes. Cette population est excessive, proportionnellement à la surface du sol sur lequel elle réside.

—Le conseil municipal et le conseil de salubrité ont prescrit une mesure qui reçoit déjà son exécution partielle. C'est l'application de drains en terre cuite sur les tuyaux souterrains qui conduisent le gaz dans Paris. Ces drains permettent au gaz de s'échapper quand il a quelques fuites dans les conduits, au moyen d'espèces de regards placés au pied des candélabres.

La première application de ce perfectionnement s'est faite aux candélabres de la cour Napoléon III, au Louvre. On voit au bas de ces candélabres des bouts de tuyaux non fermés. Ce sont les soupapes de sûreté nouvellement mises en usage.

MORT DE M. DE SALVANDY.

Le *Journal des Débats* annonce en ces termes la mort de M. de Salvandy:

"Nous recevons à l'instant même la douloureuse nouvelle de la mort de M. de Salvandy.

M. de Salvandy a rendu le dernier soupir aujourd'hui lundi, 15 décembre, à huit heures et demie du matin, après de cruelles souffrances supportées avec une admirable fermeté d'âme et une résignation toute chrétienne à la volonté de Dieu. Ayant conservé jusqu'au dernier moment la pleine possession de lui-même, il a pu faire les plus touchants adieux à tous ceux qui l'entouraient, à son fils M. Paul de Salvandy, à sa fille Mme la marquise d'Aux, et à sa noble et courageuse femme Mme de Salvandy.

"M. de Salvandy avait été administré il y a quelques jours par M. l'évêque d'Evreux. Né à Condom au mois de juin 1795, il n'était âgé que de soixante et un ans, et sans le déplorable accident qui a abrégé ses jours, longue vie lui était encore promise. Il y a quelques jours à peine, M. de Salvandy corrigeait encore d'une main ferme les épreuves d'une nouvelle édition qui va bientôt paraître de l'un de ses ouvrages.

"Ce n'est pas ici le moment d'apprécier les rares et brillantes qualités de M. de Salvandy, la loyauté chevaleresque de son caractère, son âme courageuse et dévouée, la carrière politique qu'il a parcourue avec éclat, son talent comme écrivain, ses vertus d'homme privé et la bonté de son cœur. Nous reviendrons sur ce triste sujet; personne n'a mieux connu que nous M. de Salvandy et n'est plus en état de rendre une complète justice à sa mémoire. M. de Salvandy a été l'un des nôtres. Nous avons pendant de longues années vécu avec lui: c'est assez dire que nous professions pour lui l'estime la plus profonde et l'affection la plus sincère. Personne ne nous démentira quand nous dirons que les lettres perdent dans M. de Salvandy l'un de leurs plus illustres représentans, l'Académie française un confrère aimé et respecté, le pays un de ses meilleurs citoyens, les honnêtes gens un homme de cœur sur lequel ils pouvaient compter dans toutes les circonstances."

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

XXVI.

Louise ne se pressa pas, le lendemain des funérailles de Mme Elisabeth, de tenir la parole donnée à Claire; le génie infernal de cette femme lui inspirait, pour faire le mal, des idées qui, toujours, la conduisaient au succès. Elle avait réfléchi qu'invitée par Claire seulement, ce n'était pas être assez invitée; elle avait deviné que cette invitation amènerait, entre les deux époux, sinon une explication, du moins une consultation qui aurait pour résultat une démarche du baron. Cette démarche probable, il était prudent de l'attendre, et cela pour deux raisons: D'abord, c'était obliger le baron à une sorte d'amende honorable et l'exposer à recevoir de nouvelles blessures; ensuite, c'était endormir l'aveugle confiance de Claire.

Ces suppositions, justement calculées, se réalisèrent complètement; car, dans l'après-midi de ce même jour, Louise n'ayant pas encore paru à la Maison-Verte, Furster, qui avait passé une nuit de damné entre la crainte, le remords et les exaltations d'une passion désordonnée; Furster qui, le matin, se félicitait de ne pas voir arriver Louise, frissonna tout à coup à la pensée que Mme Gontier refuserait l'invitation de Claire.

Etrange caprice, mais caprice trop réel du cœur humain! Lorsque nos désirs sont blâmés et combattus par notre conscience, nous nous louons d'abord des obstacles imprévus que ces désirs rencontrent, et nous remercions la Providence de ce que, venant en aide à notre faiblesse, elle semble nous détourner du danger vers lequel nous courions; et cependant, si ces obstacles deviennent assez sérieux pour nous laisser prévoir la ruine complète de nos coupables espérances, nous nous prenons d'effroi en regrettant la faute que nous croyions ne pouvoir plus commettre, et nous succombons à la tentation. C'est le trait du Parthe dont nous frappe le mauvais ange!

Furster s'était senti courageux pour souhaiter l'éloignement de Louise, tant que l'espoir de la voir arriver faisait battre son cœur; mais lorsqu'il eut compté les heures du jour à son déclin, comme Louise ne paraissait pas, il eut peur et l'appela de tous ses vœux.

Le malheureux se mit plusieurs fois à la fenêtre pour jeter dans l'allée de marronniers qui conduisait à la ville des regards impatiens, et, pendant une longue attente, son impatience s'accrut jusqu'à lui donner des frissons de colère et d'ardente jalousie.

Claire, sur ces entrefaites, vint trouver son mari, et lui voyant un air soucieux qu'elle attribuait à la douleur des souvenirs, elle voulut le détourner de son deuil et lui dit:

—Je ne comprends pas Louise.... Me serais-je mal expliquée, ou l'aurais-je mal comprise?

—A quel propos? demanda le baron, dont le cœur battit violemment.

—Ne lui ai-je pas dit de venir de bonne heure?

—Il me semble.... oui.

—Et ne m'a-t-elle pas promis de venir dès la matinée?...

—Je le crois;...... du moins, c'est ce que j'ai entendu.

—Alors, ou elle est malade, ou elle me boude......

—Si Mme Gontier était malade, tu le saurais, elle te l'aurait fait dire, et, si elle boude quelqu'un ici, c'est moi et non pas toi.

—Eh bien! mon ami, nous pensons de même: Louise t'en veut, sans doute, de ce que tu ne t'es pas vivement joint à moi pour la prier de nous tenir compagnie......

—Que puis-je y faire?

—Réparer cette petite distraction.

—Voudrais-tu que j'allasse chez Mme Gontier? Puis-je sortir et faire une visite le lendemain.....

—Oh! non, je ne demande jamais l'impossible, mon bon Michel, interrompit Claire en caressant l'une des mains de son mari; mais tu peux t'asseoir là, prendre cette plume et écrire un tout petit billet bien simple et bien gentil......

—Tu le veux? balbutia Furster......

—Je t'en prie.

—C'est chose trop facile pour prier, mon enfant.

—Tu es bien bon! répondit Claire, qui croyait que son mari se faisait violence, car elle était persuadée que Furster recevait Louise à regret, et elle ne tenait à le contrarier en cela que parce qu'elle comptait sur la présence de son amie pour ramener le mouvement et la vie dans la maison.

Le baron prit une plume, écrivit quelques mots, les effaça, entama une autre phrase, l'effaça encore, leva les yeux au plafond comme le poète en quête d'une rime, et demeura dans une immobilité parfaite.

—Eh bien! demanda Claire souriant presque à l'embarras de son mari, est-ce déjà fait?

—Que lui dire?

—Comment! que lui dire? cette question est-elle de toi? Dis-lui que nous l'attendons et que tu joins ta prière à mon invitation....

—C'est fort difficile à tourner.... Ecris toi-même, je n'ai pas la tête aux billets.

—Pauvre ami! répondit Claire en souriant avec douceur: donne, je serai ton secrétaire. Comment! reprit-elle en lisant les phrases ébauchées par Michel, est-ce ainsi que tu écris à ma petite sœur, à la femme de ton frère: *Madame.*

—Eh bien?

—Louise se serait fâchée avec raison de ce que tu ne lui parles pas comme son mari m'écrit, car il ne se fait pas faute de m'appeler sa chère *Claire*....

—Tu as raison, interrompit Michel, troublé jusqu'au fond de l'âme par le souvenir du loyal soldat dont il outrageait si cruellement la confiance; je ne sais guère ni ce que je fais ni ce que je dis.

—Voilà, reprit Claire, après avoir rapidement tracé quelques lignes, copie cela, et tout sera réparé.

Furster lut le billet, et, s'efforçant de cacher son émotion, il le transcrivit. Claire relut à haute voix:

"Ma chère Louise, je viens vous demander pardon, et je suis persuadé que vous ne garderez pas rancune à un vieil ami trop repentant pour être bien coupable. Claire vous a priée, hier, de vous installer pendant huit jours à la Maison-Verte, où le chagrin attend vos consolations, et je n'ai pas joint ma voix à la sienne. Croyez à l'éloquence de mon silence, et, si vous n'y voulez pas croire, punissez-moi en nous donnant quinze jours au lieu de huit.

"A bientôt donc, ma chère Louise; ne me boudez pas, soyez généreuse autant que vous êtes aimable et bonne pour votre respectueux et bien dévoué.

"MICHEL."

—C'est très galamment tourné, dit Claire avec un petit sourire gracieux, et j'ai presque envie d'être jalouse, ajouta-t-elle en embrassant Furster, dont le front brûlait de honte.

En effet, tous les mots de ce billet semblaient écrits avec intention, tous exprimaient une idée fatale, tous disaient ce que le coupable avait au fond du cœur, tous le jetaient aux pieds de la coquette et de l'impure rivale de la noble et légitime épouse. Si Furster eût écrit de lui-même à Louise, il n'aurait pu, en se torturant l'esprit, trouver une prière plus humble et plus suppliante: aussi, fut-il dominé, un instant, par un reste de loyauté, et eut-il la pensée de déchirer ce papier déshonoré par sa plume; mais Claire s'en était emparée; elle le plia, le mit sous enveloppe, le cacheta et dit à son mari: Ecris l'adresse, parce que je suis, naturellement, censée n'avoir pas lu.

Michel obéit machinalement, et un domestique porta la missive à l'hôtel de la Poste.

De son côté, Louise était dans une agitation extrême, et elle se repentait presque d'avoir pris le parti d'attendre une nouvelle sollicitation, cette sollicitation se faisant trop désirer. Son imagination impétueuse et prompte à s'alarmer lui montra Furster insensible et décidé à la résistance. Elle avait, de bonne heure, fait une toilette élégante du matin, puis changé cette toilette, selon l'invariable méthode des femmes qui ont beaucoup de temps à perdre; elle avait grondé Carlotta, puis, s'ouvrant à elle et lui confiant le sujet de son inquiétude, elle l'en avait familièrement entretenue pour lui demander conseil en quelque sorte, et ne rien faire de ce qu'elle lui conseillerait. Enfin, ses petites colères, à force de rouler sur des tons doucereux, avaient fini par gronder et tonner avec violence. Vingt fois elle mit son chapeau, vingt fois elle le rejeta, se décidant à partir, se décidant à rester, se regardant à une glace qui lui faisait honte de sa rougeur, et l'exhortait, en vain, à plus de calme et de patience.

Un coup de sonnette la fit bondir sur le coussin où s'agitaient ses pieds charmans.

—C'est lui! s'écria-t-elle, cours, va vite ouvrir.

Et se dominant avec l'empire des comédiennes les plus consommées, cette femme habile redevint froide comme un marbre, à ce point qu'un coup d'œil rapide eût à peine pu voir se fondre sur ses joues, les roses rouges que l'orgueil et le dépit y avaient amassées. Son teint parfaitement reposé, reprit cette nuance mélancolique dont la fière beauté se parait d'habitude. Dans son exaltation, elle s'était écriée: *C'est lui!* car l'égoïsme de la passion ne lui avait pas permis de penser que Furster ne pourrait pas, sans manquer aux plus simples convenances, se montrer publiquement vingt-quatre heures après avoir mis sa mère en terre.

—Eh bien? demanda-t-elle à Carlotta.

—Une lettre, madame.

—Donne, donne; c'est son écriture.

Et elle brisa le cachet avec une sorte d'emportement.

—On demande s'il y a une réponse? dit la Milanaise.

—Une réponse! murmura Louise avec un sourire plein d'enchantement; car elle venait de dévorer le billet du baron. Une réponse! Ecoute et répète au messager ce que je vais te dire: "Madame sort pour aller chez madame la baronne; elle lira la lettre en chemin et répondra de vive voix."

Carlotta fit la commission et répéta la phrase mot à mot.

—Et maintenant, s'écria Louise lorsque la Milanaise revint près d'elle, partons, il ne me reste plus qu'à décider si je dois marcher ou non sur ce cœur que l'on met à mes pieds.

Disant cela, Louise agitait d'une main triomphante le billet que la pauvre et noble Claire avait dicté, le billet que Furster avait eu la lâcheté d'écrire et de signer.

Gontier, abrité par une persienne, vit sa femme prendre le chemin de la Maison Verte; le malheureux exhala un soupir plein de fièvre et de rage; il suivit de l'œil cette femme maudite tant qu'il put l'apercevoir, et, lorsqu'elle disparut, il se tourna vers Simon qui, souillé de plâtre et de poussière, travaillait avec ardeur, et lui dit:

—Dans huit jours, n'est ce pas, mon brave Simon?

—La pierre est dure, mon commandant, plus dure que je ne croyais; mais que ce mur m'écrase si dans huit jours vous n'êtes pas le plus heureux des maris.

—Tais-toi, Simon, interrompit Gontier, devenu blanc de pâleur . . tu blasphèmes, il ne faut jamais appeler la mort . . .

—Ah! quoi! répondit le soldat sans lever la tête et continuant sa besogne, la mort est comme le chien de Jean de Nivelle: quand on l'appelle elle ne vient pas, d'ailleurs, je m'entends: vous serez le plus heureux des maris dans huit jours, si madame est arrivée à cette époque, car, pour l'escalier, la porte, la serrure et le tremblement, comme j'ai dit, je réponds, et vous verrez si ce sera par la faute du vieux Simon que vous aurez manqué votre bonheur, si vous le manquez. Mais ôtez-vous donc de là.... Je vous répète encore une fois, que vos mains blanches ne peuvent pas fouiller dans ces plâtres. Quelle rage de travailler vous avez, mon commandant, Jésus Dieu! ce n'est pas raisonnable. Foi de Simon, vous me gênez et m'humiliez.

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

Décédé, lundi 12 janvier 1857, après une longue et douloureuse maladie, NICHOLAS BENOIST, âgé de 58 ans. Les amis de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 14 du courant, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de chez son gendre, Albert G. Blanchard, No 1½, rue Baronne.

Les célèbres Amers de Hostetter, pour la jaunisse, la dyspepsie, la faiblesse des nerfs et les faiblesses chroniques, ont un goût et une odeur agréables, qui peut les prendre dans toutes les circonstances. Cette préparation, dans les cas de dyspepsie, fortifie l'estomac et les organes de la digestion, colore les joues et fait briller les yeux, il n'y en a pas de meilleure pour les maux d'estomac, qu'ils soient aigus ou chroniques. Les Amers diminuent en peu de temps les effets de la dyspepsie, de la perte de l'appétit, des nausées, des tremblements nerveux, de la faiblesse, quand le malade persévère, ils finissent toujours par triompher de ces maux. A vendre par les principaux pharmaciens et par J. WRIGHT & Co,
14jan—6f v et e Nos 21 et 151, rue de Chartres

UNE HALEINE EMBAUMÉE.—Quelle est la dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte du "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

UN TEINT MAGNIFIQUE peut aisément s'obtenir par l'usage du *Baume de mille fleurs*. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, lui donne une couleur rosée. Mouillez un linge laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

SE RASER FACILEMENT.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe et vous n'éprouverez aucune douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.
A vendre, à la Nlle-Orléans, par
J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
11 fev—1 an—3f p s—v et e

Meurtriers des enfants.—C'est bien le nom qu'il faut donner aux vers. Dès que se manifestent les premiers symptômes, il faut avoir recours au VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. C'est un remède des plus efficaces qui ne renferme aucun poison minéral et agit doucement. L'enfant le plus chétif peut en prendre sans danger. Alors même que l'enfant n'a pas de vers, le Vermifuge a une influence bienfaisante sur la membrane des entrailles.
Souvenez-vous du nom: VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Rappelez-vous que c'est le seul remède dans lequel on puisse placer la plus entière confiance.
A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
12 jan—12 14 16 21 et 151 rue de Chartres

HEMORROIDES! HEMORROIDES
Nous appelons l'attention de tous ceux qui sont atteints de ce mal affreux, sur le certificat suivant, assermenté d'un de nos citoyens les plus respectables, le beau père du propriétaire du "Courrier des Etats-Unis" et jadis armurier à Philadelphie.
NEW-YORK, 26 août 1856.
Au Dr Duprie—Mon cher monsieur—Je certifie par les présentes que j'ai eu les hémorroïdes pendant près de soixante ans, que j'ai employé dix-huit bouteilles du "Pile Lotion" de Barnes et toutes les autres préparations dont j'avais entendu parler, mais tous ces remèdes ne m'ont presque pas fait de bien. J'ai recours, depuis environ deux mois, à vos remèdes pour les hémorroïdes et je suis heureux de vous annoncer que j'ai obtenu le résultat que j'en attendais; je suis guéri. C'est pour moi presque un miracle, car j'ai quatre-vingts ans. Je recommande sincèrement vos remèdes à tous ceux qui ont les hémorroïdes.
[Signé] P. VALLÉE, 75 Franklin St.
ÉTAT DE NEW-YORK.
Ville et comté de New York.
Je, Joseph Lawrence, commissaire des actes dans et pour la ville et le comté de New York, et notaire public dans et pour l'Etat de New-York, certifie par les présentes que le jour ci-après mentionné s'est présenté devant moi P. Vallée, qui m'est bien connu et qui, ayant été assermenté par moi, a déclaré que les faits mentionnés dans son certificat sont vrais.
En foi de quoi j'ai signé mon nom comme commissaire des actes et notaire public de l'Etat de New-York et apposé le sceau de mon bureau de notaire, à New-York, ce 26 août 1856.
JOSEPH C. LAWRENCE,
Commissaire des Actes et notaire public de l'Etat de New York, 67, Wall Street, New York.
Nous défions la faculté médicale des Etats-Unis de produire un certificat tel que celui-ci. Les remèdes du Dr Duprie sont les seuls efficaces pour les hémorroïdes internes et externes. La boîte ne coute que 50 cents.
Bureau, 75 Nassau St., New York. Expédition par la malle, sans escompte, n'importe quelles parties des Etats-Unis.
A vendre par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres Nlle-Orléans.
Et par tous les pharmaciens. 20 oct—3m3ps

L'ASSEMBLÉE annuelle des souscripteurs de la Société des Orphelines (dans le but d'élire des directeurs pour l'année courante) aura lieu VENDREDI, 16 du courant, à l'Asile Poydras, à Bienville, de midi à 3 heures de l'après-midi. 7 janv—16

CHARDON SUR BORDEAUX DU PARIS.
A vendre par J. & J. TARDOS,
6 janv 31 Vieille Levée

ON demande une jeune ouvrière de couleur, sans enfant, et avec de bons renseignements. S'adresser rue Royale No 200. 6 jan—15f

Bénéfice offert à Mme Crisp,
PAR LA TROUPE.
Théâtre de la Gaîté, 9 janvier 1857.
Nous soussignés, artistes de la troupe de la Gaîté, désireux de prouver toute l'estime et tout le respect que nous portons à la femme de notre directeur, M. W. H. Crisp, comme artiste et comme femme, offrons avec bonheur nos services pour une représentation à son bénéfice, qui sera donnée le jour qui paraîtra le plus convenable à Mme Crisp.
Wm Davidge, Humphrey Bland, John Davis, Fred. N. Thayer, Leon J Vincent, Caroline Meyer, J. V. Bowes, Peter S. Mahon, J. English, John Holmes et sa femme, J. L. Howard, M. J. H. Quinn; W. B. Chippendale, Carleton Howard, J W Gazel, Thomas Hyde, M. De Courcey et Assistants, A. Keyser, Q A Darlington, M G Gammage; les demoiselles Abbocraft, Francis McLane, Robert Meyer, chef d'orchestre, Henry Ebeling, M. Boulet, James Mohan, Mlle Emma Courtney, Mlle Lewis, Mme Covington, M. William Steelman. Le machiniste du théâtre et ses assistants: M. J. Alexander, Richard Moore, Joseph Ernest, Benj. Bever, S. H. Terrado, Joseph Norton, John Holmes, John Perkins.

THÉATRE DE LA GAITÉ,
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1857.
Messieurs et Dames faisant partie du Théâtre de la Gaîté,
Je viens de recevoir la lettre flatteuse par laquelle vous m'offrez vos services pour une représentation à bénéfice que vous voulez me donner. C'est à peine si je puis contenir vous remercier d'un compliment aussi peu attendu et surtout aussi peu mérité. Soyez persuadés que je garderai précieusement toujours la mémoire de cette preuve éclatante d'affection et de respect que vous m'avez montrée à ce moment où il s'agira de compter parmi les membres de notre noble profession, et dont les faibles efforts pour contribuer à l'avancement littéraire et au plaisir des habitans de la Nouvelle Orléans, ont provoqué de semblables sentiments d'estime et d'affection chez ceux avec lesquels je poursuis l'art dramatique.
Permettez moi, Mesdames et Messieurs, de choisir MERCREDI, 14 du mois, comme le jour le plus convenable pour la représentation que vous m'offrez si gracieusement.
Je suis avec reconnaissance, votre très-humble et obéissante servante.
ELIZA CRISP.
A Messieurs W. Davidge, Fred. Thayer, H. Bland, W. S Chippendale, Boulet, James Mohan, Mme C. Meyers, Miles Lewis, Emma Courtney.

Aux Contribuables du 3me District.
AVIS est par les présentes donné à toutes les personnes qui doivent des TAXES D'ÉTAT sur propriétés, &c., pour l'année 1856, d'après le tableau d'assessment pour le Troisième District de cette ville; avis est également donné à tous les commerçants, &c., du dit district, qui doivent des *Taxes sur les professions*, pour l'année 1857, que le soussigné recevra les dites taxes, tous les jours à son bureau, no 9, rue de l'Esplanade, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à partir du 1er février jusqu'au 1er août 1857.
DUVERNEY FARRAR, Collecteur des taxes d'Etat, 3me district.
14jv—30f

Hôtel d'Orléans.
151, rue de Chartres.
MME CATHERINE LACHEMEYER, propriétaire de l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour elle cède la gérance de son établissement à M. John B. Pradat déjà bien connu et ayant dirigé l'hôtel Green Oaks, à Biloxi.
Les notables améliorations qu'elle vient de faire dans l'Hôtel, et l'habile direction garantie par la renommée de M. Pradat, lui permettent de solliciter avec confiance la continuation du patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et d'assurer aux voyageurs qu'ils trouveront toujours le confortable dans les appartements, joint à un service de table qui ne laisse rien à désirer.
Nlle Orleans, 12 janvier 1857. 14 jan—1m

Librairie Nouvelle,
107, Rue de Chartres,
ON a commencé aujourd'hui à la *Librairie Nouvelle* le déballage d'un envoi considérable de LIVRES FRANÇAIS.
Volumes reliés d'un grand nombre et brochures.
14jv J. TACON.

Ma femme, CÉPHISE PILEROS, ayant abandonné mon domicile, je préviens le public que je ne payerai plus ses dettes.
14jv—3t ALF. ROUSSEAU.

MARCHANDISES pour le marché du Mexique.—En douane:
80 caisses fil en bobines, d'Alexander
50 do pelotes fil do
50 ballots imperiales 4-4 do
10 do indiennes 9-8 do
25 caisses mousselines imprimées
15 balles Victorias noires et en couleur
10 do Victorias tissues
20 do chiales imprimés, noirs et en couleur
20 caisses mousseline Jaconas blanc et à larges raies
50 do Batistes cotons blancs
20 do Platilles, Britannias, Silesias, Crans et Estopillas. 10 caisses cordes, bottes blancs et jaunes.
Venant d'être reçu et à vendre par
C. B. GRAHAM,
14janv—2t No 96, rue Gravier

IMPORTATION récente de marchandises sèches pour le printemps.
Reçu par les derniers arrivages d'Angleterre.
Toiles pour chemises; toiles de Paris; toiles de Courtrai; toiles blanches et écrues pour mouchoirs; toiles imprimées; batistes 6-4 imprimées; damas; diapres; Huckabacks; toiles et coutils pour vêtements; serviettes, nappes, toiles d'ortie en toile, devants de chemises, toiles pour draps; toiles écrues, blanchies et non blanchies; toiles écrues à [illegible] toiles de Paris, de chemises, flanelles de soie, grosses toiles blanches; mouchoirs en couleur; mouchoirs de batiste, de laine à bords, trousseaux de linon de batiste et de Linon; mouchoirs brodés, et en bobines; batistes imprimées; toiles pour peintures et de batistes; Hussk Bishop; diapres en Russie, toiles en double, rouleaux; de Scotch; alpines, tapis et dessus de table, Osnaburg, Bariages, Hessiens, &c.
A vendre, à des conditions avantageuses, par
C. B. GRAHAM,
14janv—3t No 96 rue Gravier.

GOUDRON.—2500 barils goudron de Wilmington, chargement du brick des chéfisis, en débarquement et à vendre à bas prix par le Levée par ALFRED KEARNY,
14 jan—10 f 72 rue des Magasins

EN magasin et à vendre par les consignataires de la marque vin rouge ordinaire, en futs ou caisses:
1000 caisses de do
400 do vin blanc Haut Sauterne, do
60 do vin rouge St Julien, d'Aguilar, do
20 do do do Dubos
20 do do do St Julien
60 do do St Estèphe
40 do do grand vin Léoville
60 do do Larose
20 do do Margaux
50 do do Haut Brion
10 do do Cos d'Estournel
10 do vin blanc Sauterne
500 paniers huile M. Bar
60 do Gognolet d'Angers
20 caisses Muscat de Frontignan
20 do muscat de Lunel,
10 do damejeannes de 3 gallons,
10 do do 2 gallons,
10 do do 1 gallon,
400 sacs bouchons de 500 chaque
10000 bouchons de damejeannes
10000 livres cire à cacheter
500 paniers bouteilles vides
400 demi-boîtes patés de Rodel
100 quarts do do
20 caisses absynthe Edouard Pernod
50 do vermouth
40 do fruits au vinaigre
20 do anchois à l'huile
A vendre par C. CAVAROC & Co,
15 janv 144 rue Royale

A VENDRE par les soussignés, à la Douane:
100 paniers huile "M"
100 caisses Cognac Coq père et fils 1850
5 do do do 1848
14 et 1¼ Cognac Achille Patit 1845
1¼ do do do 1848
2¼ et 9¼ do do 1849
5¼ et 10¾ do do 1840
1¼ et 2¼ do J B Baron 1845
2¼ et 4¼ do do 1851
24¼, 10,4 do do 1827
6¼ do do do 1849
2¼ do do do 1850
2¼ do do M. Castillon jne 1825
2¼ et 12¼ do J A Guérin 1844
4¼ et 2¼ do do 1838
4¼ et 1¼ do do 1848
3¼ et 1¼ do do 1816
3¼ et 2¼ do W. Leroy & Co 1835
4¼ et 1¼ do do 1845
3¼ do Boyer
2¼ do Seguin & Co
A vendre par C. CAVAROC & Co
14 janv 144, rue Royale

AVIS AUX DAMES.
REÇU deux caisses de jolis chapeaux pour fillettes et demoiselles, haute nouveauté parisienne, à 85. LION & PINSARD,
13jv 66 et 68 rue Royale et Bienville

CHOCOLAT! CHOCOLAT!
Chocolat à la Crème.
REÇU 600 boites de chocolat à la crème, d'une des meilleures marques de Paris.
Boîte à tout prix.
En vente chez LION & PINSARD,
13jv 66 et 68 rue Royale coc. Bienville

Gants! Gants! Gants!
LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville,
Viennent de recevoir le complement de leurs gants véritables Jouvin, pour la saison.
Ces gants ayant été fabriqués exprès pour leur maison, sont d'une qualité supérieure et sont garantis véritables Jouvin & co. 13jv

ALCOOL.—25 barils alcool à vendre par
P. CUSACH FRERE & Co,
13 jan—6f Enc. Royale et St-Philippe

Onguent de Beach, pour la poitrine.
UN des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été inventés pour guérir et prévenir les affections pulmonaires, à vendre par
E. D. BEACH,
13 janv encoignure Chartres et Douane

Mélange de Beach.
REMÈDE efficace pour la diarrhée, la dyssenterie, le choléra et le choléra morbus.
Prix............. 50 cents la bouteille
A vendre par E. D. BEACH,
13 janv encoignure Chartres et Douane

HUILE D'OLIVE—75 caisses huile Plagniol.
25 paniers huile Plagniol, à vendre par
13jv X. LAMBERT, no 68 rue des Magasins

EN magasin—20 caisses charbons pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT,
13jv no 68 rue des Magasins

GENIÈVRE de Hollande—3 pipes de Genièvre des marques Cygne et Ancre, à vendre par
X. LAMBERT,
13janv 68, rue des Magasins.

A VENDRE en débarquement du navire Mortimer Livingston, arrivé de Bordeaux:
8 tonneaux fromages de Gruyère.
50 caisses absinthe Yersin à Lescoltra.
16 do kirsch do do.
A vendre par J. N. CURIEN,
13 jan 23 rue Toulouse

ATTENDU incessamment par les navires Our Union, Cabinet et Juliette, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge (côtes de Fronsac).
50 do do do (St Julien).
30 do do blanc (Haut Sauterne).
12 barils do do do.
A vendre par J. N. CURIEN,
13 jan 23 rue Toulouse

AVIS.
LES membres de la Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson, sont priés d'assister à une réunion générale, qui aura lieu le MERCREDI 14 JANVIER, à 6 heures de l'après-midi, pour l'élection des officiers pour l'année 1857. L'élection aura lieu chez M. X. Bernard, rue TCHOUPITOULAS, ENCOIGNURE NEUVIEME.
Par ordre de l'administration.
12 jan—3 J. M. BARRÈRE, Secrétaire

$50 DE RECOMPENSE.
VOLÉ, vers le 5 du courant, chez M. A. Bourbeau, rue de l'Esplanade, près la rue Bîre, une épinglette de prix, en diamant, représentant un aigle dont les yeux sont en rubis. La personne qui la rapportera au No 19, rue de la Douane, recevra la susdite récompense. Les bijoutiers sont prévenus de ne pas acheter cette épinglette. 13jv—3t

Véritable Moutarde
DE DIJON
de la fabrique de Grey à Dijon.
MAISON FONDÉE EN 1777.
L'Académie des Sciences a accordé à M. Grey
DEUX MÉDAILLES D'ARGENT
pour la supériorité de sa moutarde et de sa nouvelle fabrication.
A vendre en pots et demi-pots chez
J. TACON,
13 jan 107 rue de Chartres

PIPES D'ÉCUME DE MER!
G. LAVIE,
58, rue Ste-Charles
VIENT de recevoir un choix très-varié de véritables pipes d'écume de mer, de qualité supérieure. 24 nov

LIQUEURS DU PAYS—140 barils eau de vie
50 quarts pipes imitation eau de vie
40 barils genièvre
200 barils whiskey rectifié
50 do vieux Bourbon
Monongahela et Rye, à vendre par
7janv X LAMBERT, no 68, rue des Magasins

ATTENTION.
Indiennes anglaises, marchandises de printemps, soieries, rubans, broderies et 600 douzaines de chemises françaises.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'un grand assortiment de marchandises de printemps et chemises françaises, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin au magasin d'encan de Baxter & Lovell, No 77 rue de Chartres. Conditions comptant.

Ventes à l'encan par Beard & May.
Janv. 19—Plantation sucrière à St Bernard, avec actions de la Banque des Citoyens et 34 esclaves créoles de valeur.
Jan. 17—Magasins d'entrepôt, rues Carondelet, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas.—Magasin et résidence à l'angle des rues White et Cleo—Résidence en bois, à deux étages, rue Apollo, 4me district.
Jan. 22—Propriété améliorée et terrains vagues, dans les 1er et 2d districts, N. O., ville de Jefferson, et terres riveraines sur la paroisse Plaquemine, pour le compte de la succession de Geo. W. Johnson.
Jan. 26—Propriété améliorée rue Bienville, 1er district, pour le compte de la succession de Chas. Meyer.—Quatre lots de terre sur et près de l'Avenue de Carrollton, de succession des parties et par ordre de Cour.—Domestiques de maison, dans un procès.
Jan. 31—Domestiques de maison et nègres de champ, de valeur, pour le compte de la succession de H. Bonnabel
Fev 14—56 terrains sur la batture du 1er district, entre les rues Delord et Louise.
Voir aux annonces

Le navire *Mortimer Livingston*, capitaine Sampson, venant du Havre, est en déchargement. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été retirés dans le délai ordinaire, seront envoyées aux entrepôts de la Douane. BAXTER, LOVELL & Co

Banque de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 12 janvier 1857.
LES actionnaires de cette Banque sont informés que l'élection annuelle de directeurs pour l'année courante aura lieu au local de la banque, LUNDI, 26 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi.
13janv—jan 26 R. M. DAVIS, Caissier.

$500 de récompense.
PERDUE, du Nouveau Bassin par la rue du Cirque, le marché Poydras, les rues St-Charles et du Canal jusqu'à la rue Dauphine:
Une somme de *mille piastres* ($1,000) en un petit paquet, enveloppé dans une feuille de papier. Cet argent a été perdu par une personne chargée de le payer et qui devra le remplacer de ses faibles moyens et de son travail.—Celui qui l'a trouvé est prié de le rapporter chez D. H. Holmes, rue du Canal, à L. Léon, qui paiera la récompense promise.
10 jan—3f

VENTE DE BANCS
POUR L'ANNÉE 1857.
L'ENCAN pour la vente des bancs dans la nouvelle église des Jésuites (rue Baronne, entre Canal et Common) sera continué jeudi prochain, 15 janvier, à 5 heures P. M. 13jv—3t

Washington Beer Saloon.
41...........Rue D'ORLEANS...........41
CHARLES WEISS annonce respectueusement à ses amis et au public en général qu'il a maintenant de la bière des meilleures qualités, qu'il vendra à toutes heures. Il sert également des lunches.
M. Weiss profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public du bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé depuis qu'il a ouvert son Saloon de Bière. Il s'engage à ne rien négliger pour faire de son établissement un des meilleurs de cette ville.
Souvenez-vous du No 41, rue d'Orleans. 13jan

RESTAURANT JACQUART,
Tenu par AUGUSTE JEAN,
No 22, rue St. Philippe.
CET établissement sera ouvert au public le 1er janvier. Il se recommande par une excellente cuisine, le choix des vins et l'activité du service.—Salons particuliers; chambres garnies. — PRIX MODÉRÉS. 1janv—12f

Des soieries à des prix réduits.
POUR réduire mon très grand assortiment de soieries avant l'avancement de la saison je les vendrai dès aujourd'hui à des prix bien réduits. Eg à des
Taffetas rayés jusqu'à 50 cts.
Glacés à partir de 75 cts.
Poult de soie rayé et à carreaux à $1 00.
Robes à volants jusqu'à $12 00.
Un assortiment de gants de peau de toute couleur de 50 cts.
Un assortiment de jaconas et organdies, les premiers de la saison, de 25 cts.
C. C. WAYLAND,
13janv—14,15 Encoignure Poydras et Carondelet.

Riches soieries, Dentelles, Broderies et Mousselines.
D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 16, rue Chartres, exposent aujourd'hui:
300 PIÈCES SOIERIES POUR ROBES, dans presque toutes les variétés de robes à volants, et des grandes broches, dentelles, chenés, ombrés, bayadères, rayés et cadrilles, pour promenade et pour soirées.
Ce magnifique choix de dentelles, broderies et parures, en dentelles.
Un assortiment complet de manteaux et dentelles pour soirées.
Trois caisses de cotonnades à 75 cents, 61 et 25 la verge.
Dix caisses chapeaux de Paris, venant d'être reçus, pour dames, fillettes et enfants. 12janv—25e

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nelle-Orléans, 20 décembre 1856.
L'ÉLECTION annuelle de treize directeurs pour les actionnaires de cette Banque aura lieu à la maison de Banque Lundi, 2 Février 1857, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
20déc—3fp jan 2 fev EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
AVIS.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu conformément à la Charte, le LUNDI, 19 janvier. Une élection de directeurs aura lieu le MERCREDI, 21 janvier prochain, au bureau de la compagnie, No 2, rue St Pierre.
Nlle Orléans, 22 décembre 1856.
BENJ. F. FLANDERS, secrétaire
24 déc

Etablissement Lithographique,
A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE
L'IMPRIMERIE Lithographique bien connue, sous la raison de E. Wetzsche, No 115 Passage de la Bourse, ayant été tenue par M. Wetzsche, contenant 3 presses et une grande quantité de pierres lithographiques de toute espèce, étiquettes, papier, &c.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
30 déc—15

ON demande un agent à la commission pour recueillir des ordres et des consignations pour l'Europe.
S'adresser avec références au Bureau de Poste Boite B, No 113. 5 jan

Médecine Homœopathique.
LE Dr C. F. GUINAND, reçu médecin à Paris, ayant exercé la médecine en France et dans l'Amérique du Sud, vient s'établir à la Nouvelle-Orléans. Des études longues et consciencieuses l'ont amené à adopter pour ses malades, le traitement Homœopathique, en particulier contre le choléra et la fièvre jaune.
Son intention n'est pas dans une simple annonce de prouver la supériorité de l'Homœopathie sur l'Allopathie, il espère prouver avec le temps, les familles et le public, la consultation de son traitement [illegible] Bureau: rue de Chartres 362, où l'on peut le trouver à toute heure, mais de préférence avant midi et après quatre heures. 15déc—5m

Maison à louer.
La belle maison, avec magasin, No 25, rue St. Louis. Pour les renseignements, s'adresser au No 179, rue de la Douane. 9jan—6

A vendre,
Une petite MAISON située rue Toul, entre Ste-Anne et Dumaine—ainsi qu'un TERRAIN situé entre les rues St-Pierre, Orléans, Galvez et Mire. S'adresser à O. GUERIN, enc. Ste Anne et Derbigny
10janv—15

A VENDRE,
UNE belle résidence de famille, située au bayou St. Jean, en face du pont. Pour les renseignements, s'adresser à CLÉMENT RAMOS.
Les omnibus du bayou s'arrêtent en face de la propriété. 9 janv—10

A LOUER—Le bureau de devant du magasin 57 et 58, rue Vieille Levée. S'adresser sur les lieux. 27 déc—1m

A VENDRE
Deux petites maisons situées à l'encoignure des rues Louisa et Craps.
S'adresser à BRITE & GRIMA,
10 déc 73, rue Gravier

Vins en barriques, demi-barriques et en caisses.
EN débarquement du navire Saragossa, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge St-Emilion supérieur, pour familles
50 barriques vin rouge St Julien Médoc, vieux, de
25 do Chateau Margaux de do
20 do Chateau Lafitte do do
10 do vin blanc Haut-Sauterne do do.
Mêmes quantités en demi-barriques.
365 caisses vin rouge, 12 bouteilles, Haut-Brion
107 do do 24 demi-bouteilles do
225 do do 12 bout. St-Estèphe Médoc
110 do do 24½ do do
100 do do 12 Chateau Margaux sup.
50 do do 24½ do do
100 do do 12 Chateau Léoville do
75 do do 24½ do do
50 do do do Grand vin de Chateau Lafitte;
3 bouteilles bouchons supérieurs en sacs de 500 chaque.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
13 janv 147 rue Royale

CHAMPAGNE—150 paniers Champagne Heidsieck, Piper & Co;
150 paniers Champagne Heidsieck & Co.
En grandes et demi-bouteilles, en débarquement du navire Esperanza; à vendre par
NUMA LACOSTE & Co,
12janv 147, rue Royale

SAUCISSONS DE LYON—6 caisses véritables saucissons de Lyon, en magasin et à vendre par
NUMA LACOSTE & co,
12janv 147, rue Royale

FRUITS A L'EAU-DE-VIE ET AU JUS—150 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, de Charvet fils; 50 do do do de Teyssonneau Jne; 50 do cerises de Teyssonneau; 50 do fruits au jus de do; 100 do fraises au jus de Caimes; à vendre par NUMA LACOSTE & co.
12janv 147 rue Royale

VINAIGRE DE VIN BLANC—75 barils vinaigre de vin blanc; à vendre par
NUMA LACOSTE & co,
12janv 147 rue Royale

HUILE D'OLIVE—500 paniers huile d'olives, 24 onces, de J. Plagniol; 250 do de 32 onces, do; 300 do de demi-bouteilles do; à vendre par
NUMA LACOSTE & co,
12janv 147 rue Royale

SUCRE de la Havane—700 boites blanc, jaune et brun. En magasin et à vendre par
E. CAMBRAC & Co.
8 jan 80 Vieille-Levée

EN magasin et à vendre—5 balles houblon, de la nouvelle récolte
30 barils grains de lin, très propre
20 do sel d'Epsom
30 do alcool.
Par P. CUSACH FRERE & CO.
8janv Enc. Royale et St-Philippe

Aux Teinturiers.
20 barils bois de Campêche
10 barils fustic
5 barils bois du Brésil
20 barils orseille
Rouge—25 paniers.
A vendre par P. CUSACH FRERE & Co.
6janv enc. Royale et St Philippe

A. MALLET,
PRATICIEN HORLOGER,
Rue du Camp No 11.
A CONSTAMMENT en magasin un assortiment choisi de montres, bijouterie, orfèvrerie et plaqué.
Une grande variété de lunettes pour tous les âges, en or, argent et acier.
Une expérience de vingt années dans la réparation des chronomètres, montres, pendules, telle est la garantie qu'offre M. A. Mallet, pour l'exécution consciencieuse de tout ouvrage qui lui sera confié. Rappelez-vous le No 11 de la rue du Camp.
1janv—1m

BLÉ Bermuda—50 caisses blé Bermuda frais, de Haiti, en débarquement et à vendre par
ALFRED KEARNY,
7jan 72, rue des Magasins

VINS ROUGES—180 caisses de la marque Wachter Macon, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire *Paris*, à vendre par
PREAU & COUTURIÉ
8 jan 21 et 23 rue Gravier

LOTERIES DE SWAN & Co,
Loterie de l'Académie Militaire de Fort Gaines.
CLASSE 32.
Pour être tirée publiquement dans la ville de Atlanta, (Geo) MARDI 20 janvier 1857, sur le Plan des numéros simples!!
30,000 billets —3,360 lots.
Plus d'un lot à chaque dix billets!
MAGNIFIQUE PLAN!

1 lot de......	$30,000	1 lot de	....	1,000
1 do	20,000	10 do	....	300
1 do	10,000	20 do	....	100
1 do	10,000	100 do	....	70
1 do	4,000	100 do	....	50
1 do	1,000	3000 do	....	40

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.
Huitième, 1 25.
Plan de la Loterie.
Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.
Les premiers 216 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.
Les roues sont tournées; on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.
APPROXIMATIONS.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 14 premiers lots, auront droit aux 56 lots d'approximation, d'après le plan.
3000 lots de $40 seront déterminés par le dernier chiffre du nombre qui gagnera le lot de $40,000. Par exemple, si le numéro qui gagne les $40,000 se termine par 1, tous les billets se terminant par 1 gagneront $40. Si le numéro se termine par 2, tous les numéros se terminant par 2 gagneront $40, et ainsi de suite jusqu'à 0.
AVANTAGES AUX CLUBS.
Comme on garantit qu'un billet sur 10 gagnera $40, nous vendrons des certificats de paquets de 10 billets (nombres se suivant) aux prix suivants, c'est à dire ce qu'on risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers..........$80
do do de 10 demi billets 30
do do de 10 quart de billet 15
On verra que pour $80 l'acheteur a un certificat de 10 billets tandis que s'il achète des billets, il n'aura pour cette somme que 8 billets entiers. Les certificats lui donnent quatre chances de plus pour les forts lots. Les paquets de demi et quart de billets en proportion.
En demandant des billets ou certificats,
Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par le première malle.
Les listes des numéros tirés et des lots gagnants seront envoyées aux acheteurs immédiatement après le tirage.
Les billets qui ont gagné des lots sont payables au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.
Les demandes de billets peuvent être adressées à S. SWAN, boîte 36, Bureau de poste, N-Orléans, ou à
S. SWAN & CO, Atlanta, Ga.
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

Ni le capitaine, ni les consignataires du steamship français JACQUARD, capitaine Bourdillat, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit steamship.
Nul compte de provisions ne sera approuvé et payé à moins que les conditions n'en aient été préalablement réglées au bureau de MM. Ed. Impasseur & Co. 86, rue Douane, ou les fournisseurs des livres de compte à cet effet. 7 jan—6f

Au public.
DÉPARTEMENT DU TRÉSORIER.
16 décembre 1856.
LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur les sections suivantes de la nouvelle charte de la ville, telle qu'elle a été adoptée le 20 mars 1856:
Section 106.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes les taxes, connues sous le nom de Licenses, imposées par le Conseil Commun, sur les professions, métiers et autres, sur les voitures, hacks, drays et autres véhicules dont on se sert dans la ville de la Nouvelle Orléans, seront payables au bureau du Trésorier, du 1er au 31 janvier inclusivement, de chaque année. Si une taxe quelconque, connue sous le nom de Licence, n'est pas payée par la personne qui la doit, le 31 janvier (ou avant cette époque) de chaque année, la ville de la Nouvelle Orléans, sur un affidavit d'un officier quelconque de ladite ville, peut poursuivre en justice, le nom de Licence, n'est pas payée par la personne [illegible] provisoirement sera vendue pour satisfaire ladite taxe.
Partie de la section 107.—Il est de plus, il sera du devoir du Trésorier de remettre à l'avocat assistant de la ville tous les comptes pour amendes des licences qui sont dues par les personnes, (sauf le courant de l'année) et qui n'auront pas été recouvrés, et en même temps dans les deux mois, de [illegible] tous les mois, les comptes des Cours ayant juridiction compétente, dans les districts où les licences ou amendes sont dues.
Afin d'éviter les désagréments et les frais de procès, le Trésorier recommande de se conformer promptement à la susdite loi.
16 déc—1m ADAM GIFFEN, trésorier

Avis aux contribuables.
LES personnes payant taxe sur les revenus, les meubles, etc. sont informées par les présentes que le tableau d'assessment du Troisième District ait dépôt à mon bureau, pour être examiné et rectifié, et qu'il sera en prochain ouvert, jusqu'au 15 janvier courant, jours, pendant trente jours, à partir de cette date, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
JOS. SOLOMON,
Recorder du Troisième District.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1857. 6 jan—30

Avis aux Contribuables.
AVIS est par les présentes donné que le tableau d'assessment des biens meubles, capitaux, etc., dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, seront ouverts, pour être examinés et rectifiés, à mon bureau, à partir du MERCREDI, 7 JANVIER courant, à mon bureau, pendant trente jours de la date de la Première Municipalité, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. Un commis se tiendra à ma disposition pour les personnes qui désireraient des renseignements devant se faire des dits tableaux aussi bien que des biens meubles.
Bureau du Recorder du Deuxième District, 6 janvier 1857. JOHN K. HOLLAND,
6janv—30 Assistant comme Recorder du 2me Dist.

AVIS IMPORTANT.
AGENCE GENERALE
DE COLLECTIONS,
42, RUE ROYALE.
LE soussigné offre aux personnes qui n'ont point de comptes ouvert ou banque les mêmes avantages que celles-ci, c'est-à-dire qu'il se charge de recevoir en collection tout titre ou traite en [illegible] le soussigné se chargera de [illegible] rectification de comptes, etc. [illegible] M. E. Théard, notaire public, sans frais aucun, sauf le protêt, s'il y a lieu.
Les personnes qui ont des notes pour la [illegible] de l'aider de la Nouvelle-Orléans dans lesquelles [illegible] J. E. Trudeau, avocat, se chargeront de collecter à [illegible] 22 janv—1m THÉARD, AUDLER & Co
42, rue Royale

CINQ CENTS piastres de récompense.
LA Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orleans et de Carrollton, payera une RÉCOMPENSE DE CINQ CENTS PIASTRES pour les renseignements qui feront ARRÊTER ET CONDAMNER les individus qui ont attaqué le Horse Station, dans la nuit du 5 du courant, et trompé dans le MEURTRE et les MEURTRES commis, ou tout autre des personnes employées de la Compagnie.
Par ordre du président,
ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire
8 jan—25

IL Y A QUINZE ANS,
ALFRED MUNROE & Co
No. 34, rue des Magasins, encoignure Gravier,
Etablirent le système D'UN PRIX, croyant que c'était le meilleur moyen de vendre des marchandises.
Leur
IMMENSE MAGASIN DE VETEMENS,
prouve que le principe est bon et plait à tout le monde.
Ils ne changent jamais leurs prix.
LE PLUS
FORT ASSORTIMENT DE
VETEMENTS A LA NLLE-ORLEANS,
SE TROUVE
TOUJOURS AU
SUSDIT MAGASIN.
Y COMPRIS
PARDESSUS,
REDINGOTES,
HABITS DE TOUS LES JOURS,
PANTALONS,
GILETS DE DESSOUS,
ET LINGE DE PEAU,
DE TOUS GENRES.
No 34,
RUE DES MAGASINS,
ENCOIGNURE GRAVIER.
5 janv—23 ALFRED MUNROE & Co.

Peintre en portraits.
M. H. HARDING a établi son nouvel atelier au No. 74, rue de Chartres, au second. Ses portraits ne laissent rien à désirer. Il sollicite le patronage de ses amis et du public. 16nov—3m

DEMANDE.
DE bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant de suite chez Mme P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville.
16 déc—5

Planches! Planches!
30,000 pieds de planches de cypre sec.
A vendre par
J RIVIERE & HICKMAN,
22 déc 50 et 52 rue de la Commune

A vendre par les soussignés, en magasin et sous les clés de la Douane:
200 paniers vin de Champagne de la marque approuvée de St-Marceaux & Co, Reims.
A STURENBERGER & ETERNOD,
21 déc 47 rue de Chartres

EN vente chez les soussignés, à très bas prix:
3 caisses cigares allemands provenant du navire Charles, de Rotterdam.
A STURENBERGER & ETERNOD,
21 déc 47 rue de Chartres

JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET CONSEILLER,
No 53, *Passage de la Bourse St-Louis*,
8 janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

PLUSIEURS MANŒUVRIERS trouveront de l'emploi en s'adressant rue Toulouse, No 15, entre Chartres et Levée, chez
3 jan PAUL LACROIX.

AVIS.
PERDU, le certificat No 65, daté le 26 février 1852, de cinquante-trois actions (53) du "Good Intent Tow Boat Company," au nom de L. M. Bienvenu. Si le dit certificat n'est pas trouvé dans les trente jours qui suivront cette date, un nouveau certificat sera demandé à la dite Compagnie.
FEL. THOMAS, Administrateur de la succession de L. M. Bienvenu
Nlle-Orléans, 24 décembre 1856. 24 dec—30f

A VENDRE par l'Isabelle, de Bordeaux
200 caisses fruits au jus, de Teyssonneau.
100 caisses de 24 paniers prunes sèches,
120 caisses vin rouge St. Julien,
200 caisses vin blanc Haut Barsac,
100 do vin rouge et blanc, 1/2 bouteilles,
A vendre par J. VIOSCA Jnr.
23 janv 29, rue Conti

CONSERVES alimentaires, &c:
200 demi-boîtes sardines à l'huile, Maisonne.
200 do do petits pois, do
200 do do champignons, do
200 do do truffes, do do
50 caisses fruits au jus, frère fils,
100 do cerises à l'eau-de-vie,
100 do fruits à l'eau de vie,
25 paniers de 12 bouteilles, huile Plagniol,
50 do do 24½ do do do
1000 caisses vin rouge, diverses marques,
200 do vin blanc do do
200 do muscat vin,
100 do olives, câpres, cornichons,
A vendre par J. VIOSCA, Jnr
22 janv 29, rue Conti

Vins.
200 barriques vin rouge bon ordinaire
8 do do pour familles
8 do do très vieux
20 do vin blanc Haut Sauterne
30 barils do do
75 quarts do de Xérès
20 do do de Madère
10 do do tokaïon d'Oporto
4 do vieux do (la couronne)
A vendre par X. LAMBERT,
1 jan 68 rue des Magasins

CIGARES—Un grand assortiment de variables cigares de la Havane fins, en magasin et à vendre par LABORDE & DIQUES, 20 Vieille Levée
5janv ou face du Natchez Alley

56 Le numéro cinquante-six gagne un lot!
56 JOSEPH RAFEL 56
56 RUE DU CAMP 56

JOSEPH RAFEL, No 56, rue du Camp, continue à distribuer des lots de bijouterie, à l'encan, au public de la Nouvelle-Orléans. Il le prie de se rappeler le numéro qui est en tête de cette annonce, de venir examiner et juger par lui-même le stock suivant d'articles sans pareils qui ne sont qu'imparfaitement décrits plus bas:
Montres de chasse pour dames, enrichies de diamants, boitier émaillé et simple boitier.
Montres Patent Lever pour hommes, montres de chasse, à simple boites, fabriquées par Frodsham, Cooper, Johnson, Tobias, Taylor, Jurgensen, de Copenhague, et toute les autres célèbres horlogers.
Montres d'enfants, à un bon marché incompréhensible, en or et en argent, garantis ne variant pas une seconde dans un an.
Diamants montés plus magnifiquement qu'en Orient, en épinglettes, bagues, boucles d'oreilles, bracelets, colliers, bandeaux, etc.
Parures en mosaïque, directement de Florence.
Parures en perles, en émail, opale, parures unies de toute espèce et du dernier genre.
Cinq cents lorgnettes de tout espèce et de tous genres, la douzaine verres, de tous prix.
Argenterie électro Sheffield: huiliers, chandeliers, pots, gobelets, coupes, services de thé et de table, encriers, soucoupes, &c.
Argenterie pure: fourchettes, cuillers, cuillers à soupe, couteaux à poissons, beurre et fromage, services de thé et de déjeuner, pots à glace, à eau, et mélasse, coupes et gobelets.
Papeteries, boites à ouvrage et de toilette, boites de voyage, en bois de rose, acajou, papier maché et cuir.
Pendules de salon, corridors, bureaux et cabinets, piédestal en marbre, bronze, papier mache, acajou, bois de rose et fer.
Articles de fantaisie, tels que porte-cartes en or, en argent, perle, écaille et ivoire, porte monnaie, billets en ivoire, flacons, vinaigrettes, éventails, porte cigares, souvenirs, jeux d'échecs et de Backgammon, dominos, coupe-papier et plumes, et des centaines d'autres articles nécessaires.
Les articles énumérés plus haut seront vendus à l'amiable vingt cinq pour cent meilleur marché que dans aucune autre établissement sur ce continent. VENEZ, EXAMINEZ ET SOYEZ CONVAINCUS.
Je réparerai ou fabriquerai, dans le plus bref délai, tous les articles qui concernent la bijouterie, &c. &c. car je me suis assuré, sans m'arrêter aux dépenses, les services des plus habiles ouvriers.
Ayant acheté au comptant chez la plupart, compagnie, le fonds d'un des plus grands établissements (en liquidation) de bijouterie et articles de fantaisie aux États-Unis, ce fonds, ajouté au mien qui n'a aucun égal par aucun autre, forme le stock le plus considérable qui ait jamais été offert au public.
NE TARDEZ-PAS. 14janv—1m

SPÉCIALITÉ de DENTELLE.
133. Encoignure Bourbon et St Louis. 133.
Mme P. LAFARGUE
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle a entièrement renouvelé son stock de DENTELLES.
22 déc—3m

AVIS.
LES personnes ayant des réclamations contre la succession de Louis Bernard sont priées de les présenter à
B. TOURNIAMO, Exec. ou à
D. VE FORTINEAU, Exec.
8 jan—[illegible] St. Jean Baptiste

SUCRES SUPÉRIEURS,
EQUIPAGE A VAPEUR D'EDWARD.
ON ne saurait nier que ces équipages à vapeur a fes ouvert, construits par moi, aient fait des sucres qui ont rapporté les prix plus élevés qu'aucun autre sucre vendu cette année sur le marché.
Les planteurs qui sont sur le point d'adopter des machines à vapeur feraient bien de venir examiner les échantillons de ces sucres ainsi que mes équipages que je viens d'améliorer et qui sont supérieurs à tous les autres équipages. On peut obtenir des références satisfaisantes quant à l'économie et à la facilité avec laquelle on les fait fonctionner.
Ces équipages fonctionnent depuis plusieurs années avec le plus grand succès, comme le prouvent les prix élevés qu'a rapporté le sucre fait sur les plantations des personnes suivantes:
MM. Nelson & Dupuy [illegible]
R. J. Carr, [illegible]
Henry Duncan, Ascension
S. T. Harrison, [illegible]
S. O. Nelson, [illegible]
W. & H. Stackhouse, Plaquemines.
DANIEL EDWARDS,
1janv—2m Nos 28 et 32 rue Nlle Levée, Nlle Orl.

PIANOS D'ERARD.
J. B. GUIRAUD,
Rue Royale, 28, près la rue de la Douane, informe respectueusement ses amis et le public, que l'on trouvera toujours à son magasin un choix de pianos de la célèbre manufacture d'Erard tels que pianos à queue, obliques, et droits, à des prix très modérés.
Tous les pianos sortant de son magasin seront accordés pendant un an sans aucune rétribution, par M. Bourdeau, accordeur de la Nouvelle Orléans par la Maison Erard, pour accorder et réparer les pianos de leur manufacture.
Echanges et crédit, réparations et accords.
1janv—3m

Pianos. Pianos.
J. GAUDIN,
RUE ROYALE. No 104.
VIENT de recevoir un magnifique assortiment de PIANOS des manufactures les plus renommées de Paris, tels que ceux de ERARD, de PLEYEL, et autres à des prix modérés. Il sollicite les demandes de ses amis et du public qu'il servira avec une attention particulière.
M. J. Gaudin se charge toujours de l'accord et de la réparation des pianos.
Le Grand piano Pleyel de l'Exposition. 3 janv—3m

CABINET DE DENTISTE.
Le plus complet, le meilleur et au tarif le plus modique de la ville,
76, RUE DE CHARLES.
Le Dr E. FRATERRE de New York, annonce à sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans. Les personnes qui ont été reçues par le plupart des dentistes, ont empêché de faire arranger leurs dents, peuvent maintenant en avoir, sans grand aux taux très modérés de M. Frederre.
Dents sur plaques d'or les quatre 24 à 34
Un sur plaques d'argent 12 à 24
Un sur plaques 20
Les prix de toutes les opérations sont réduits en proportion.
Souvenez-vous du No 76 RUE ST CHARLES.
12 janv—1m

Dr Charles E. Kells,
DENTISTE,
151, rue du Canal,—Nlle Orléans.
6 janv—1m

LA société existant entre Edwd Shiff et Uger Lauve, sous la raison d'EDWARD SHIFF & Co, est dissoute aujourd'hui par la retraite de M. Edwd Shiff. Le soussigné continuera les affaires pour son propre compte, sous la raison de Lauve et Co, à l'ancien local.
EDWD SHIFF,
UGER LAUVE
Nouvelle Orléans, 31 décembre 1856.
1 janv—1m

SEMMONS & Co.
TALES-OPES portatifs qui ont obtenu la médaille et à l'acte desquels on peut voir l'établissement à une distance de six milles, également VICTORIAS ou lorgnettes de poche, ainsi qu'un grand assortiment pour les [illegible] et courses.—A vendre au bon marché au No 52, rue du Camp, encoignure Natchez. 8 janvier

CONSERVATION DE LA VUE.
Plus de cécité.

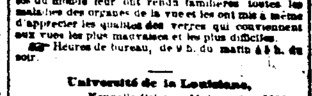

SEMMONS & Co, inventeurs et fabricants de lunettes en cristal de roche, du Brésil, à Cornwall (Angleterre), annoncent leur arrivée en cette ville, avec un magnifique assortiment de leurs lunettes perfectionnées et leurs instruments d'optique, ou leur tout rapport aux certificats, au bureau de George W. Hynson & Co.
52, RUE DU CAMP.
Encoignure Natchez.
Les verres de ces célèbres lunettes taillés en cristal de roche du Brésil, sont la plus exacte imitation de la nature, dans la forme particulière d'un miroir concave convexe, parfaitement adaptés aux diverses portées de la vue; ceux qui ont la vue fatiguée se plaignant avec raison les personnes qui les ont portés de s'en servir pendant un temps plus long, à la fin, au jour et à la lumière, avec facilité. Des études faites avec un des plus savants oculistes du monde leur ont permis de remédier aux maladies des organes de la vue et les ont mis à même d'apprécier les capacités qui conviennent aux vues les plus mauvaises et les plus difficiles.
Heures de bureau, de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

Université de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1856.
MM. Semmons & Co—Selon vos désirs, j'ai examiné avec soin et essayé les spécimens de lunettes de Semmons taillés en cristal de roche, et qui portent votre estampille. J'ai le plaisir de certifier que le travail en paraît excellent, et le poli admirable, et je ne doute pas qu'elles ne répondent à un usage excellent.
J. L. RIDDEL, M. D. Professeur de Chimie.

J'ai aussi examiné les lunettes de Messieurs Semmons & Co. et je partage l'opinion du Dr Riddel, dans son certificat. JAMES JONES, Dr Médecin.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1856.
MM. Semmons & Co—J'ai examiné les lunettes qui m'ont été laissées pour que j'en fasse l'essai, et je les ai trouvées au moins égales, sinon supérieures à toutes celles dont je me suis servi. Elles s'adaptent parfaitement aux yeux, sont de dimension convenable, et disposées de manière à maintenir le verre dans la position qu'il doit avoir.
C'est avec plaisir que je les recommande à mes malades et à ceux qui se servent de lunettes, et suis qu'il a été choisi d'un foyer convenable pour l'œil, elles possèdent toutes les qualités requises pour améliorer la vue, à l'âge ou l'art est obligé de venir en aide à la nature.
J'ai l'honneur, etc. Dr T. M. GUSTIN, Oculiste.

Ces lunettes sont recommandées par
Prof. A. Taylor, M. D., Memphis, Tenn.
Prof. L. Shanks
J. H. McMahon, publiciste
John Waters, M. D., Nashville, Tenn.
A. W. Butler,
Cave Johnson, ex Maître de Poste Général, do
Hugh N. Green, Nashville, Tenn.
Rev. J. T. Edgar,
Richard P. Miles, évêque, Nashville Tenn.
Prof. E. Geddings, M. D., Charleston, S. C.
Prof. J. Edwards Holbrook
Ed. Sebring, de la Banque d'Etat, Charleston, S. C.
A. Lopez, M. D. Mobile, Ala.
John H. Woodcock, M. D. Mobile, Alabama.
N. Childers
William McDowell
David Dale Owen, New Harmony, Ind.
Prof. A. Means, M. D., Augusta, Ga.
Et des certaines d'autres en Europe et en Amérique, qui tous certifient l'immense supériorité de ces lunettes sur toutes celles dont on a fait usage jusqu'à ce jour. On peut voir les certificats originaux à leur bureau, 52 rue du Camp enc. Natchez.
22 déc—6m3p—1re p

LAURENT UTER,
ENTREPOSITAIRE DE GLACES FRANÇAISES.
87....RUE DE CHARTRES
ENTRE BIENVILLE ET CONTI....87
A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux clients, ainsi que l'on trouvera toujours chez lui le plus beau et le plus complet assortiment de
GLACES FRANÇAISES.
D'après des arrangements qu'il a faits tout dernièrement avec la maison de New York (MM. Nost & Rattier) Succursale de la maison principale de Paris, il peut vendre à 5 et 10 pour cent meilleur marché que partout ailleurs, des glaces françaises et non nommées, qui emportent sur ces dernières, tant par la blancheur que par la durabilité de l'étamage.
Il reçoit toujours mensuellement par steamer, vente de New York, soit de France ou d'Allemagne, tout ce qui concerne sa partie; glaces étamées, unies pour devantures de magasins, gravures, lythographes noires et colorées, peintures à l'huile d'après les meilleurs maîtres.
Il se charge, comme par le passé, de faire venir, dans un délai de 25 à 30 jours au plus, des glaces de toutes mesures, unies et étamées.
Il a et fait fabriquer toute espèce de cadres ornés et unis, qu'il peut aussi garantir pour la solidité de la dorure, Cadres de fantaisie, sculptés, en bois divers.
Il est toujours LE SEUL qui fasse faire dans ses ateliers L'ÉTAMAGE des glaces; tout ouvrage sortant de sa maison est garanti, prix modérés.
Que le public veuille bien se souvenir qu'il ne vend et ne tient pas de GLACES BELGES et comparer ses prix à ceux de toute autre maison.
19 déc—1m 1j et 1m 3ps

Champagne! Champagne!!
100 paniers champagne Piper Heidsieck, grandes demi-bouteilles,
A vendre en débarquement par J. N. CURIEN,
29 déc 23 rue Toulouse

ENTREPOT DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.
NOUS recevons en ce moment, des manufactures, par voie directe, un grand assortiment de tapis, tels que:
Moquettes, tapis de velours, dits de Wilton, dits de Bruxelles, 3 plis, ingrains, tapis de Venise, &c.
Toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large, de diverses qualités, que nous coupons pour les chambres de toutes les dimensions.—Nous recevons également des couvertures de tables et de pianos, des dessous de tables, des tapis de pied, etc. Tous ces articles sont offerts aux plus bas prix du marché.
22 déc A. BROUSSEAU & Co.

BILLON & HOVEL,
No 9, RUE DU CAMP.
Montres, bijouterie, articles de fantaisie et argenterie.
DILLON & HOVEL ayant reçu un nombre considérable d'articles du dernier genre, appellent sur ces articles l'attention des acheteurs.
MONTRES
En or, $35 à $250. En argent, $10 à $75
BIJOUTERIE.
Parures complètes pour dames, quelques unes de choix et du dernier genre, broches, boucles d'oreilles, bagues, chaînes, bracelets, bracelets en or, en jais et en émail.
ARGENTERIE.
Cuillers de table, de dessert, à café, sel et moutarde; fourchettes de table et de dessert, salières, services de thé, gobelets, coupes, etc.
REPARATIONS
D. & H. étant des horlogers et les bijoutiers experimentés, se chargent de réparer et de remettre à neuf les bijoux à des prix modérés.
19 dec—1m DILLON & HOVEL,
9 rue du Camp

TOMBOLA
DE $16,000.
vente par actions
DE 16,000 OBJETS DIFFÉRENS, REPRÉSENTANT
UNE VALEUR DE $16,000
A TIRER AU SORT ENTRE LES SOUSCRIPTEURS OU ACTIONNAIRES.
LE 31 JANVIER 1857.
PRIX DE LA SOUSCRIPTION.... $1
400 billets réservés aux ORPHELINS.
LE TIRAGE SE FERA EN PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DES ASILES.
Cette Tombola comprend 300 lots principaux ou de valeur, dont suit la désignation sommaire:
PREMIÈRE SÉRIE.
1er lot: UNE MAISON,
D'UN REVENU ANNUEL DE.... $900
Située rue des Remparts, No 70, entre Conti et Bienville.
Le plan de cette maison sera exposé au siège de la Tombola.
LIBRAIRIE NOUVELLE,
No 107, RUE DE CHARTRES.
2e Lot—UN MAGNIFIQUE PIANO, de la meilleure facture.
3e Lot—UN BUGGY NEUF, et un très beau cheval, avec harnais, également neuf.
4e Lot—UN PIANO PICCOLO, pleinement garanti.
DEUXIÈME SÉRIE.
UNE PARURE EN DIAMANTS,
CINQ FORTS LOTS
D'ARGENTERIE, consistant en COUVERTS DE TABLE, COUVERTS DE DESSERT, Cuillers à café &c.
10 lots composés de 30 Services en or, des meilleurs modèles et de prix gradués.
50 Montres en argent, de différens prix.
20 CHAINES D'OR, pour hommes et pour femmes.
30 BRACELETS EN OR, de différens prix.
TROISIÈME SÉRIE.
VINGT LOTS DE LIVRES RELIÉS, des meilleurs auteurs.
VINGT LOTS D'OBJETS D'ART, comme statuettes, gravures sur acier, lithographies et photographies toutes encadrées, &c. &c.
QUATRIÈME SÉRIE.
CENT CINQUANTE LOTS
Consistant en broches, épinglettes, boutons de chemises, boutons de manchettes, pipes, montures de pipe en argent, cannes, parasols, robes, mouchoirs brodés, porcelaines, cristaux, objets de fantaisie, &c. &c.
Quant à la balance des lots, elle se composera d'objets divers de valeur, de toute espèce et de toute nature qui seront déposés aussi dans la dite salle, par ordre: les différens objets qui seront exposés dans le salon de la Tombola, une valeur réelle de $16,000.
Une valeur réelle de $16,000,
déduction faite des frais que nécessite scrupuleusement la tombola comme le prouvera le classement des marchandises par chaque article.
Les objets seront exposés à partir du 1er février jusqu'au 1er février 1857, à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 107, rue de Chartres, où aura lieu la vente des billets. 2v dec—1m

ÉTRENNES A BON MARCHÉ
TOMBOLA,
VENTE PAR SOUSCRIPTION
45 LOTS GAGNANTS.
Une piastre seulement le billet.
LES principaux lots sont:
Une parure en diamants, comprenant 1 bracelet, 1 broche, 1 paire boucles d'oreilles
Une parure diamants et émeraudes, comprenant un bracelet, 1 broche, 1 paire boucles d'oreilles.
Une montre de dame avec chaîne, émaillée.
Une garniture de boucles en perles fines.
Une demi parure en diamants.
Et 45 lots divers, d'une valeur réelle, de $1 à $44 chaque.
On souscrit chez LION & PINSARD,
66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.
N. B.—UNE PIASTRE LE BILLET. 30 déc

TOMBOLA TOMBOLA
SANS CASUELS
HATEZ-VOUS de prendre vos billets à la Grande Tombola de $1000.
Les lots se composent de bijouterie, chevaux, un cheval, une buggy, un harnais, [illegible] un assortiment de vins d'une valeur de $1000.
On trouve des billets à l'exposition, rue Royale No 105, entre Conti et St-Louis.
Le tirage de la Tombola se fera le 20 janvier, à 6 heures du soir, dans la salle de bal du Théâtre d'Orléans; les lots seront livrés de suite au public. Le tirage ne sera pas différé.
vant, 10 janvier.

INSTITUTION
Commerciale, Industrielle et littéraire.
FONDÉE PAR M. LEFOULLON en 1845,
Rue St Claude, entre Ursulines et Bayou.
LE corps de bâtiment les classes a été construit en 1856, d'après un plan spécial pour cette destination, avec toutes les améliorations modernes et double institution.
Branches d'instruction.
Lecture, Ecriture, Orthographe, Arithmétique, Géométrie, Géographie, Histoire, Tenue des Livres en partie simple et en partie double, les achats et Composition commerciale et littéraire, Géométrie, Dessin de paysage et lavis linéaire appliqué aux plans, Tricot, Broderie et en général tous les genres de travaux d'aiguille, d'utilité et d'agrément.
Tous les devoirs se font simultanément en français et en anglais; et la morale et la religion viennent et relient entre elles toutes les parties de l'enseignement.

Classe du soir.
Lecture, Ecriture, Arithmétique, grammaire tenue des livres en partie simple ou partie double et rédactions commerciales, diverses, géométrie, dessin linéaire et dessin de paysage appliqué au plan.
7 janv—1m

INSTITUTION LATORRE,
Coin Esplanade et Tremé.
Cours général de Littérature Française.
JE me propose de combler une grande lacune de notre enseignement, en ouvrant à mon institution un cours général de Littérature Française.
Je destine surtout ce cours à notre jeunesse: le vif intérêt que je porte à un exercice de la haute long des fonctions pédagogiques m'autorisent peut être à entrer dans l'hors du cercle des connaissances positives, le but pour la personne humaine, des chaînes plus vastes, plus splendides et plus faciles à parcourir.—Je l'invite à faire une connaissance intime avec cette suite de poètes, d'orateurs, de chroniqueurs, d'historiens et de philosophes qui commence à Froissard et vient à travers les âges aboutir aux noms éclatants de Lamartine et de V. Hugo.
Pour rendre ce long point un œuvre digne du but que je me propose je ne me sers aucune le concours d'un homme connu en France par des productions littéraires justement estimées et par les relations du monde les plus honorables.
Je compte sur le concours éclairé des parens —Ils savent trop combien l'étude des belles-lettres est considérée comme la plus importante, comme la plus propre à épurer l'esprit et à élever le cœur, pour ne pas encourager ce qui devra être fait à leur avantage.
Le cours aura lieu deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, de 4 heures à 6 heures de l'après midi, et commencera le samedi 10 janvier 1857.
Conditions du cours............$2 par mois
On souscrit au siège de l'établissement, coin Esplanade et Tremé.
30déc—30f A. LATORRE.

INSTITUTION LATORRE,
Coin Esplanade et Tremé.
Cours d'Espagnol.
A la demande de quelques jeunes gens, je me suis décidé à ouvrir, à mon institution, un cours d'espagnol qui sera confié à l'habileté de M. J. A[illegible] et avantageusement connu par les heureux résultats qu'il a déjà obtenus.
J'engage fortement les jeunes gens à encourager ce cours dont le besoin se fait de plus en plus sentir. Heures de classe—Tous les jours (samedi excepté) de 7 à 8 heures du soir.
Conditions: $3 par mois. 8 jan—1m

J. COLLON,
Encoignure Royale et Ste Anne,
VIENT de recevoir par les navires l'am Flush et Harvey, du Havre:
Un grand assortiment de jouets, ménages et tambours pour enfants.
Coquillages de toutes sortes
Ballons de velours noir depuis no 2 à 200
Galons rose et velours cinglé riche pour garniture
Peignes écaille
Gants riches pour femmes à 50 cts
do castor pour hommes à 75 do
do Jagon Jouvin pour femmes à 75 do
Mouchoirs, cols etc.
On trouve toujours un assortiment complet de Mercerie
Passementerie
Bonneterie
Parfumeries de Paris
Broderie
Fourrures, manteaux, lingerie et chemises d'hommes. J. COLLON.
24 déc

Marchandises Avariées.
185, RUE DU CAMP, 185.
LE soussigné offrira MARDI, 13 du courant, un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES légèrement avariées par l'eau, lors de l'incendie qui a détruit dans son magasin le 9 du courant.
Les marchandises suivantes seront vendues à BON MARCHÉ
Broderies
Rubans, dentelles
Mérinos, cachemires
Mousselines de laine, velours
Indiennes françaises
Manteaux, Jaconas
Gants, parasols
Garnitures, etc, etc, etc.
13 janv MORACE HARRY, 185, Camp